



## La Coalition du budget vert privilégie 3 mesures budgétaires qui portent sur : la biodiversité, l'eau et l'énergie

### *Fiche d'information*

#### **Le 4 février 2010**

La Coalition du budget vert regroupe le savoir collectif de 21 des plus importants organismes actifs dans le domaine de l'environnement et de la conservation au Canada, dans le but d'aider le gouvernement fédéral à adopter des mesures budgétaires et fiscales stratégiques essentielles pour atteindre une durabilité environnementale à long terme et pour faire de l'économie canadienne une économie soucieuse de l'environnement. Depuis les débuts de la Coalition du budget vert en 1999, plus de 15 milliards de dollars de nouveau financement fédéral ont été alloués à la durabilité environnementale et des réformes fiscales très importantes ont été adoptées.

Les **trois recommandations prioritaires** de la Coalition du Budget vert pour le **budget fédéral 2010** sont les suivantes :

- 1) **Protéger les écosystèmes et la biodiversité** : Face aux dangers associés aux changements climatiques, et compte tenu que cette année le Canada doit rendre compte de ses progrès en vertu de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, il est recommandé de financer une stratégie nationale d'adaptation fondée sur les écosystèmes afin d'améliorer la protection de la biodiversité du Canada sur terre et dans les océans.  
**Investissement requis** : 208 millions de dollars par année pendant les 2 premières années, 178 millions de dollars par année pendant les 3 années subséquentes et 130 millions de dollars par années par la suite
- 2) **Investir dans l'avenir de l'eau douce du Canada** : Il est recommandé que le Canada produise la stratégie fédérale de l'eau qu'il a déjà promise, en s'appuyant sur les mesures fédérales récentes, en investissant dans les infrastructures de l'eau potable et des eaux usées, en nettoyant les sédiments contaminés et en protégeant les écosystèmes d'eau douce du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent.  
**Investissement requis** : *À noter que le nouveau financement requis pourrait être substantiellement réduit en affectant des fonds déjà annoncés pour l'infrastructure et des fonds provenant de la taxe sur l'essence à ces fins.*  
854 millions de dollars par année pendant les 5 premières années et 520 millions de dollars par années pendant les 5 années subséquentes
- 3) **Réinvestir dans les énergies renouvelables** : Créer au minimum huit mille emplois en renouvelant les mesures incitatives fédérales à l'égard de l'électricité renouvelable, en émettant des obligations d'énergie verte et en cartographiant le potentiel géothermique du Canada.  
**Investissement requis** : 551 millions de dollars par année (en moyenne) pendant 4 ans, puis 100 millions de dollars par année (en moyenne) pendant les 6 années subséquentes

À la lumière des rencontres tenues à Copenhague en décembre dernier, la Coalition du budget vert recommande maintenant que le budget alloue des sommes de 320 à 420 millions de dollars par année de financement neuf, en sus des engagements déjà prévus dans le cadre de l'aide au développement international, pour permettre au Canada d'acquitter sa juste part (3 à 4 %) des

30 milliards de dollars américains promis à Copenhague, pour la période de 2010 à 2012, à titre de « ressources nouvelles et additionnelles » visant à permettre aux pays en développement de contribuer à atténuer les changements climatiques et de s'y adapter.

Le document *Recommandations relatives au budget 2010* de la Coalition du budget vert contient aussi des recommandations stratégiques sur les aspects suivants :

1. Efficacité énergétique : créer des économies mensuelles au profit des Canadiens
2. Recyclage des métaux et minéraux : boucler la boucle
3. L'amiante chrysotile : mettre fin aux subventions
4. Conserver nos oiseaux migrateurs
5. Étendre les avantages fiscaux liés au don écologique aux terres figurant dans un inventaire
6. Indicateurs du capital naturel : appuyer des politiques judicieuses
7. Énergie atomique du Canada limitée (EACL) : mettre fin au financement par la privatisation
8. Tarification du carbone : recycler les revenus

La description complète et détaillée des recommandations de la Coalition du budget vert est contenue dans le document intitulé *Recommandations relatives au budget 2010 : Investir dans un avenir vert et prospère*, disponible à [http://www.greenbudget.ca/main\\_f.html](http://www.greenbudget.ca/main_f.html).

Les membres de la Coalition du budget vert sont Études d'Oiseaux Canada, l'Association canadienne du droit de l'environnement, la Société pour la nature et les parcs du Canada, Centre for Integral Economics, la Fondation David Suzuki, Canards Illimités Canada, Ecojustice Canada, Environmental Defence, Équiterre, Les Amis de la Terre, Greenpeace Canada, l'Institut international du développement durable, Mines Alerte Canada, Nature Canada, Conservation de la nature Canada, l'Institut Pembina, Pollution Probe, Sierra Club Canada, l'Association pour l'investissement responsable, Habitat faunique Canada et le Fonds mondial pour la nature (Canada).

## **PERSONNES RESSOURCES**

### *Questions générales :*

Andrew Van Iterson, gestionnaire des programmes, Coalition du budget vert, 613-562-3447, poste 243, [avaniterson@naturecanada.ca](mailto:avaniterson@naturecanada.ca)

Barry Turner, président, Coalition du budget vert; directeur des relations avec les gouvernements, Canards Illimités Canada; 613-565-5294, [b\\_turner@ducks.ca](mailto:b_turner@ducks.ca)

### *Pour certaines recommandations spécifiques :*

- 1) Biodiversité et écosystèmes – Ellen Adelberg, la Société pour la nature et les parcs du Canada, 613-569-7226, poste 234, [eadelberg@cpaws.org](mailto:eadelberg@cpaws.org)
- 2) Eau douce – Céleste Côté, Sierra Club Canada, 613-241-4611, poste 233, c. 613-240-3838, [celestec@sierraclub.ca](mailto:celestec@sierraclub.ca)
- 3) Énergie renouvelable – Tim Weis, Institut Pembina, c. 613-601-6519, [timw@pembina.org](mailto:timw@pembina.org)
- 4) Assistance aux pays en développement pour contribuer à atténuer les changements climatiques et s'y adapter - Dale Marshall, la Fondation David Suzuki, 613-302-9913, [dmarshall@davidsuzuki.org](mailto:dmarshall@davidsuzuki.org)

[www.budgetvert.ca](http://www.budgetvert.ca)